

Entre Antiquité et haut Moyen Age : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est.

L. Schneider^{**}

L'article pionnier de Paul-Albert Février consacré " Aux problèmes de l'habitat du midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Age " rappelait que le phénomène de perchement de l'habitat avait nourri en terres méridionales de nombreuses études, peut-être parce que celui-ci était encore particulièrement sensible dans le paysage actuel. Parmi les causes qui ont été recherchées pour expliquer l'origine de ces habitats groupés de hauteur, le thème des invasions/incursions et plus en avant dans le haut Moyen Age, celui de l'insécurité féodale, ont été les plus fréquemment avancés. Si P.-A. Février (1978, 223) rappelait de son côté l'ancienneté d'un mode d'habitat lié à un " type de société indigène que Rome n'a certainement eu aucun intérêt à faire disparaître ", en Italie dès les années 1950 la cause événementielle (invasions Hongroises, invasions sarrasines...) du perchement et des fortifications est contestée au profit d'une explication d'ordre économique (croissance) associée à une facette militaire endogène à la société. Dans les années 1970, P. Toubert invite les médiévistes à comprendre le phénomène dans le cadre d'une histoire globale, celle d'une recomposition sociale s'inscrivant dans une longue croissance agraire. Dès lors, on est passé progressivement au cours des années 1980, non seulement en France mais aussi en Europe du sud, d'une recherche portant sur les villages désertés du bas Moyen Age à une recherche s'intéressant désormais à la genèse des villages médiévaux. Tandis que dans le sud-est de la Gaule, les archéologues de l'Antiquité mettaient en évidence l'existence de quartiers bas fixés comme à Ambrussum dans l'Hérault au pied de l'oppidum indigène (Fiches, Mathieu 2002) et révélaient la vigueur d'un habitat de plaine qui pouvait être également groupé (Raynaud 2002a), le concept d'*incastellamento* conduisait en quelque sorte les médiévistes de l'époque féodale à s'approprier les phénomènes de perchement, regroupement et fortification de l'habitat en les associant à un contexte politique particulier, marqué par l'établissement de rapports de production nouveaux. L'habitat de hauteur tardo-antique pouvait dès lors paraître abandonné à l'érudition régionale, voire à des traditions folkloriques. Pourtant, Paul-Albert Février insistait dès la fin des années 1970 sur la nécessité de s'interroger sur la persistance de perchements anciens " pour établir un lien entre les recherches de l'Antiquité tardive et ce que les chercheurs commençaient (alors) de reconnaître des XIe et XIIe s. " (Février 1978, 243).

Vingt ans plus tard, admettons que sur ce thème, l'enquête n'a curieusement guère avancé et que bien des aspects du phénomène de perchement de l'habitat à la fin de l'Antiquité et dans le très haut Moyen Age n'ont toujours pas été explorés. Face à la traditionnelle rhétorique des ruptures et des continuités, il reste toujours à mettre en œuvre dans le temps long une réflexion qui se nourrisse mieux des rapports entre habitats groupés et dispersés,

^{**} CNRS, Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, UMR.6572, Aix-en-Provence

habitats de plaine et habitats de hauteur. Dans le sud-est de la Gaule notamment, un curieux paradoxe laisse croire dans un premier temps que l'habitat groupé de hauteur est finalement mieux connu que celui de la plaine, même si l'on ignore à peu près tout de ses formes et fonctions et plus encore des problèmes de fortification de l'habitat à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Age. Depuis les années 1960, les fouilles véritables de ces sites sont demeurées extrêmement rares si bien que l'on en est réduit aujourd'hui à se fonder sur une documentation ancienne, sur des explorations très partielles et des chronologies imprécises qui n'aident guère à renouveler une réflexion attachée aux notions d'habitat éphémère de refuge, d'insécurité et de déplacement spontané de populations apeurées (Chapelot, Fossier 1980, 72-73). Les textes eux-mêmes évoquent cette voie. En Languedoc, ces forteresses rurales, que l'on distingue d'ailleurs très mal des *castra* urbains, n'apparaissent qu'exceptionnellement dans la documentation et sont toujours agrégées à des fastes guerriers ou à des lieux de refuge. Aux confins des cités de Lodève et de Béziers, les *castra* de *Dea* et de *Capraria* sont associés par Grégoire de Tours à une expédition guerrière du franc Théodebert qui soumit les deux places, et ceux de *Caput Arietis* dans l'Aude ou encore du *castrum* Arlésien d'*Ugernum* à une occupation militaire du wisigoth Reccared rapportée à l'année 585 (*H.F.* III, 21 et VIII 30).

Ces quelques mentions, assez rares dans le sud-est de la Gaule, ont pu laisser croire un temps que ce type d'établissement était finalement peu fréquent dans ces régions. Il est vrai qu'il reste encore à en établir un inventaire détaillé mais déjà les premières enquêtes montrent que ce mode d'habitat perché et fortifié est partout représenté (Schneider 2001). Ce constat nous a finalement convaincu d'engager, en France méditerranéenne, un programme collectif de recherches sur ces forteresses du proto-Moyen Age qui, à notre sens, sont encore trop ignorées par l'archéologie méridionale¹. C'est précisément des premières orientations de cette nouvelle enquête qui ne fait que commencer que nous voudrions rendre compte dans ces lignes.

1. Diversité des formes et des fonctions

documentation disponible font d'abord apparaître, si besoin était de s'en convaincre, l'absence d'un modèle unique d'établissement de hauteur tardo-antique.

La taille tout d'abord de ces sites demeure extrêmement variable et il n'est qu'à rappeler la différence existant parmi les plus connus d'entre-eux pour s'en assurer. Dans les Bouches-du-Rhône, l'antique *Ugium* devenu Saint-Blaise au Moyen Age atteint près de 6 ha de superficie (Demians d'Archimbaud 1994) alors que sur l'autre rive du Rhône, " l'oppidum " de Lombren à Vénéjan dans le Gard en compte à peine 0,25 (Charmasson 1970).

Ces sites ensuite ne présentent pas tous les mêmes équipements. Certains paraissent dotés d'un ou de plusieurs sanctuaires comme Saint-Blaise, de remparts et de constructions maçonnées, d'édifices pourvus de toiture de tuiles, voire d'habitations aristocratiques, tandis que d'autres, au contraire, ne livrent que des constructions en pierre sèche, des toitures périssables et ne possèdent apparemment pas d'église. Ces sites de hauteur ne sont d'ailleurs pas tous fortifiés : plusieurs se contentent d'un réaménagement sommaire de remparts antérieurs, souvent datés de l'Age du fer et d'autres, tels l'habitat 214 des Rochers de Roquebrune dans le Var oriental (Berthoncello, Gazenbeek, 1997) ou ceux de Toti et de

¹ L'enquête se déroule depuis l'année 2000 dans le cadre d'une Action Thématique Incitative sur Programme du CNRS. L. Schneider (coord.), -Etablissements perchés et fortifiés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Age en France méditerranéenne (IV-IXe s.) : destins singuliers ou évolution générale ? Département SHS du CNRS.



Fig.1 : Etablissements de hauteur de la fin de l'Antiquité (IIIe-VIe s.) en France méditerranéenne (L.Schneider, 2001).

Saint-Michel dans le secteur d'Istres en Provence occidentale (Trément 2001, 296) semblent dépourvus de tout élément de fortification.

Les contextes topographiques eux-mêmes sont très variables, certains établissements ayant été implantés sur de vastes plateaux bordés de hautes falaises comme le Roc de Pampelune à Argelliers (34), d'autres tels Castelviel à Aiguèze dans les gorges de l'Ardèche, ou *Ultrera* dans les Pyrénées sont sur des éperons plus exigus et plus accidentés, d'autres encore comme *Mormellicum* à Saint-Bauzille-de-Montmel dans l'Hérault ou Sant-Peyre au Bouquet dans le Gard sont à flanc de relief.

Enfin, leur insertion dans les terroirs est tout aussi diverse. L'établissement du Roc de Pampelune est installé dans une zone de chênaies de l'arrière-pays montpelliérain guère pénétrée avant la fin du Ve siècle et constitue apparemment l'unique point de peuplement du secteur, alors que *Mormellicum* domine un petit bassin où préexistaient plusieurs établissements agricoles et qu'un dense réseau d'habitats dispersés gravitent autour de Saint-Blaise entre les Ve et VIIe s tandis que Château-Porchier, bien que situé sur l'autre rive du Rhône, est presque en vis-à-vis avec la cité de Viviers. Dans le même sens, ces établissements de hauteur ne semblent caractéristiques d'aucune micro région particulière. Signe d'un phénomène général ils se déploient aussi bien dans les reliefs de l'arrière-pays, en Cévennes, dans les Corbières, dans la Montagne Noire, dans la zone des piémonts héraultais que sur les rivages de la Méditerranée comme autour de l'Etang de Berre et dans les bassins fluviaux.

Malgré l'apparente hétérogénéité de ces situations qui oblige déjà à s'interroger sur la vitalité du phénomène, une tentative de classement typologique sur un mode plus fonctionnel permettrait d'ordonner cette documentation autour de quatre grands types d'établissements (Schneider 2001) en distinguant :

- Des forteresses militaires, de statut public, qui n'ont pas pour fonction première la défense d'un habitat mais qui sont plutôt vouées à la surveillance des voies de communication et des frontières comme ces *Castra Pyrenāica* installés aux marges de la Septimanie, mentionnés en 673 à propos de l'expédition du roi Wamba (HGL, I, 178).
- Des fortins intermédiaires de statut incertain tels Piegu dans le Var, Castelveil dans le Gard, petits établissements parfois associés à un habitat mais qui pouvaient aussi recouvrir des fonctions très diverses dont celle de grenier fortifié à l'instar des greniers-citadelles d'Afrique du Nord ou de l'Espagne musulmane (Jacques-Meunié 1951), ce que suggère peut-être une relecture de ce curieux site de Lombren en pays bas-rhodanien.
- Des bourgades sommairement fortifiées, peut-être liées à des initiatives paysannes et privées comme semblent l'indiquer les exemples de Clapas-Castel en Lozère ou encore de Sainte-Propice dans le Var et Saint-Michel et Toti dans les Bouches-du-Rhône à proximité de l'étang de Berre.
- De véritables agglomérations dotées de constructions importantes, église, enceinte maçonnée, de plan régulier et d'habitats de qualité pouvant traduire un statut administratif et public, comme Pampelune dans l'Hérault, Sant-Peyre dans le Gard ou Saint-Blaise et Constantine en Provence occidentale.

2. Chronologie des occupations.

Associé par la première historiographie aux chocs des invasions, le phénomène de perchement ou de perchement de l'habitat à la fin de l'Antiquité s'avère en définitive beaucoup plus complexe. Bien que les exemples ne soient pas les plus nombreux parce que trop souvent mal documentés, il existe néanmoins comme le pressentait P.-A. Février des cas d'habitats perchés tardo-antiques issus d'agglomérations plus anciennes.

2.1. Traditions antiques : des établissements occupés durant tout l'Empire

Du côté languedocien, dans la basse vallée du Rhône, les fouilles conduites ces dernières années sur l'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard) illustrent maintenant la permanence d'un établissement de hauteur depuis l'époque pré-augustéenne jusqu'à la fin du VI^e s. (Goury 1997). Si l'intensité de l'occupation est encore mal déterminée pour les III^e et IV^e s., celles des Ve et VI^e s. est marquée par différents réaménagements de l'ancien forum du haut Empire. Des constructions assez sommaires mais toujours couvertes de tuiles sont édifiées dans l'ancien "tribunal" et contre les portiques. Elles suggèrent l'existence de boutiques ou d'ateliers et semblent indiquer que le vieux forum est encore utilisé comme place publique au sein de l'agglomération tardive.

Dans l'arrière-pays gardois, vers Alès, l'extraordinaire "maison" de la fin du VII^e ou du début du VIII^e s. récemment mise en évidence sur le site de Sant-Peyre n'est pas plus implantée sur un site vierge de toute occupation antérieure. Des prospections de surface évoquent là aussi l'existence d'une agglomération antérieure dont l'origine remonte au III^e s. av. n. ère. À l'époque républicaine, celle-ci a pu atteindre une superficie de 6,5ha mais son développement se poursuit encore durant le Haut Empire. L'agglomération s'étire notamment sur les pentes septentrionales et couvre désormais une superficie estimée à près de 10ha (Pellecuer, Pène 2002 et Provost *et al.*, 1999, 258-259).

Si depuis les années 1980, l'archéologie programmée régionale, sous le coup conjugué d'une réorientation des recherches et du développement spectaculaire des opérations préventives dans les secteurs à forte urbanisation, a fini par délaisser ces milieux accidentés et boisés assez rétifs à l'analyse au profit d'investigations portant plus volontiers sur la plaine littorale et les vallées, il est bien d'autres cas d'habitats de hauteur d'origine indigène encore occupés à l'époque impériale qui mériteraient d'être revisités. Pour rester dans le département du Gard, rappelons à titre d'exemple celui de l'oppidum de Castelvielh à Sainte-Anastasie (30) où de récentes prospections semblent indiquer également l'existence d'une " agglomération romaine qui a perduré jusqu'au Moyen Age " (Provost et al., 1999, 552) et celui de la Jouffe à Montmirat (30) où de nouvelles recherches attestent la présence de documents du haut Empire, de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Age (Pomarèdes 2002). Dans les Alpes-Maritimes, les travaux récents de P. Arnaud sur le site perché du Mont Bastique à Eze éclairent également d'un nouveau jour la vitalité des Castellaras, ces villages de hauteur d'époque romaine impériale qui n'apparaissent pas comme un simple regroupement d'exploitations rurales mais bien comme des villes en miniature (Arnaud 2001).

La tradition d'un habitat groupé de hauteur qu'il soit ou non d'origine indigène durant tout l'Empire est une donnée aujourd'hui mieux avérée. Elle ne doit pas masquer cependant le renouveau que connaît ce type d'établissement à la fin de l'Antiquité car le nombre de sites de hauteur augmente alors considérablement. Si certains d'entre eux réoccupent, après un long hiatus, d'anciens *oppida* de l'Age du fer comme *Mormellicum* dans l'Hérault (Genty, Schneider 2002), d'autres établissements sont pour leur part tout aussi fréquemment créés *ex-nihilo* sur des sites neufs.

2.2. Mutations et transferts, perchement et déperchement : une dialectique à inscrire dans le temps long.

Ici se pose dès lors avec acuité le problème de la datation précise de ce phénomène car l'on ignore s'il faut envisager l'existence de différentes générations d'habitats perchés entre les IIIe et VIe s. ou au contraire si ceux-ci répondent à une même strate inscrite dans une période chronologique homogène sinon resserrée. Dans ce domaine, les progrès accomplis ces vingt dernières années dans la connaissance des mobiliers invitent aujourd'hui à la plus grande prudence dans l'utilisation des documentations anciennes. Dans la tradition des schémas historiographiques hérités du XIXe s., l'attention des érudits de l'après-guerre a tôt fait d'être attirée par ce type d'habitat qui a été traduit comme la conséquence d'un sentiment d'insécurité lié aux crises politiques et militaires du Bas-Empire. La légende du martyr de saint Privat évoquée par Grégoire de Tours (H.F., I, 29) n'attribuait-elle pas au passage des Alamans le fait que la population de Javols se soit retranchée dans le *castrum* de Grèzes (Lozère) ! En 1963, S. Gagnière et J. Grenier associent la réoccupation des grottes et des oppida aux incursions germaniques dans le bas-Rhône et insistent sur l'existence de trois phases particulièrement critiques : celle des courses alémaniques des années 259-260, des invasions de 270-280 et des incursions vandales du début du Ve s. (Gagnière, Grenier 1963, p.236). Aussi, pendant un temps la première phase de reperchement a-t-elle souvent été datée du IIIe s. ou du début du Ve s. À y regarder de près cependant, une fois le dossier revisité, les exemples de création de site de hauteur dès le IIIe s. sont rares sinon exceptionnels et prennent des formes assez originales. L'un des exemples les plus connus est en Languedoc.

À Nages, la colline des Castels/Roque de Viou a d'abord été occupée de manière intense entre le début du III^e s. et la fin du I^{er} s. av. n. ère. La construction de quatre enceintes successives marque le développement de la ville qui pouvait atteindre dans sa plus grande phase d'extension une superficie d'une dizaine d'hectares. Relativement étalé dans le temps l'abandon du site perché est consommé dans les premières années de notre ère (Py 1990, 280-281). De nombreux indices suggèrent que la population s'est en fait déplacée au pied du versant sud de la colline à proximité d'une source pérenne. Cette phase de déperchement amorcée dès le début de l'époque augustéenne aboutit à l'émergence d'une agglomération basse dont l'extension maximale aux I^{er} et II^e s. de notre ère a récemment été estimée entre 10 et 12 ha de superficie (Raynaud 2002b). À partir de la fin du second siècle de notre ère, cette nouvelle agglomération connaît cependant un net fléchissement de son occupation même si des découvertes numismatiques suggèrent qu'elle ait pu se prolonger encore jusqu'au milieu du IV^e s. Or c'est précisément pendant cette phase intermédiaire que l'ancien oppidum des Castels connaît une brève réoccupation. Un nouveau mur d'enceinte sommairement construit délimite une sorte de réduit défensif quadrangulaire d'environ 130 x 90 m et abrite différentes constructions (**fig.2**). La découverte d'un petit trésor monétaire a fait dater ces aménagements du troisième quart du III^e s. (Py 1978, 177 et fig.78 et Py et al., 1983). Si ce schéma peut

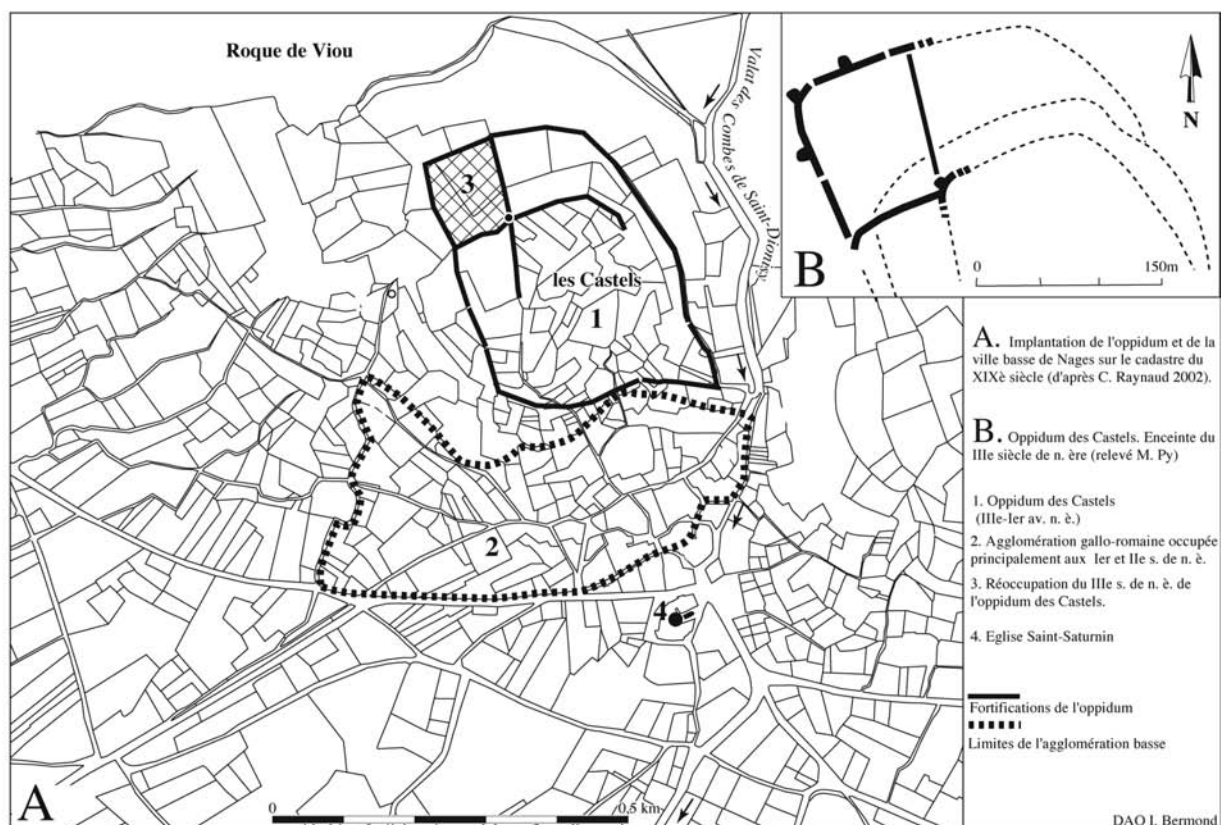


Fig.2 : Oppidum protohistorique et agglomération basse gallo-romaine de Nages (d'après Raynaud 2002, 616)

² Sidoine Apollinaire, Carm.XXII (Loyen 1960, 137-142).

d'Auguste et le règne de Claude. Dès le milieu du I^{er} s., une baisse d'activité paraît s'amorcer et se prolonge jusqu'au milieu du II^e s. puis l'agglomération est abandonnée au début ou dans le courant du III^e s. (BSR 1994, 181 et Pène 2002b) Dans le même temps, l'habitat de hauteur de Sant-Peyre au Bouquet passe de 6,5 ha à l'époque républicaine à près de 10 ha durant le haut Empire et atteint encore 8ha aux VII-VIII^e s. (Pellecuer, Pène 2002 et Provost 1999, 258). Comme aux Claparèdes, la nouvelle agglomération gallo-romaine se solde par un abandon dès le III^e s. tandis que l'agglomération de hauteur connaît une occupation plus longue et de nouvelles amplitudes (**fig.4**). La problématique est ici inversée car c'est finalement du côté des établissements perchés que se situent le dynamisme et les occupations dans le temps long ! Gardons-nous de généraliser cependant car l'évolution de ces sites n'est connue que dans ses grandes lignes et ce uniquement à partir de prospections ou de fouilles ponctuelles. Cela doit suffire néanmoins à illustrer la complexité d'un processus qu'à mon sens, l'historiographie méridionale la plus récente continue de mésestimer.

Ces premiers scénarios eux-mêmes ne rendent compte que d'une partie d'un processus placé ici sous l'angle d'occupation longue et d'une sorte de dialectique entre agglomérations basses et agglomérations de hauteur. Il reste encore à examiner le cas de créations véritables, cette fois dans des contextes où les antécédents du réseau de peuplement ne fournissent plus de cadre de réflexion.

2.3. Les créations *a novo* de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen Age

Il existe encore toute une série d'habitats de hauteur qui ont été datés majoritairement du début du Ve s. et qui émergent dans des zones à priori dépourvues d'agglomérations antérieures. Une fois de plus, le cadre chronologique tout d'abord demande à être réexaminé lorsqu'il s'agit de documentation ancienne parce qu'il convient tout à la fois de tenir compte des progrès accomplis dans la datation des mobiliers et de tenter de se détacher des schémas historiographiques des traditions érudites.

Les incursions vandales dans la basse vallée du Rhône (Gagnières, Grenier 1963), l'usurpation de Constantin (Rolland 1951, 152), ou le passage des wisigoths d'Atauf en Provence (Gouverst 1956 et 1958) ont été en Languedoc comme en Provence des événements qui ont contribué à dater la grande phase du "reperchement" de l'habitat du début du Ve s. en vertu du présumé que l'insécurité que connaissaient les populations aurait conduit à des modifications radicales dans l'histoire de l'habitat, première tentative d'explication "à un niveau prélogique, d'un fait inexplicable ou inexplicable par l'histoire" selon l'expression de P.-A. Février (1964, 88).

C'est ainsi qu'a été daté par exemple "l'oppidum du Bas-Empire" de Lombren à Vénéjan dans le couloir Rhodanien. La datation primitivement située au début du Ve s. est aujourd'hui placée plus volontiers à la fin de ce même siècle ou plus sûrement encore au VI^e s. (Raynaud 1983, 118). Dans ce domaine, les avancées les plus fiables et les plus significatives sont apportées par les sondages stratigraphiques réalisés par G. Demians d'Archimbaud à Saint-Blaise (13), agglomération de hauteur tardive de plus de 5 hectares qui fut dotée de plusieurs églises et d'un nouveau rempart. Pour la première fois, les rythmes d'occupation d'un habitat de hauteur de la Gaule du sud-est sont finement dégagés (Demians d'Archimbaud 1994, 64-68). Dans le secteur exploré le caractère tout à fait sporadique des traces d'occupation du second quart du V^e s. suggère que l'occupation de la hauteur fut encore

lâche et partielle à cette époque. Après un hiatus, la deuxième phase prend un caractère artisanal (métallurgie) puis, dans le dernier tiers du Ve s. ou au début du VIe s., l'*oppidum* connaît un réaménagement d'ensemble " suivant un plan apparemment réfléchi et global ". La renaissance du schéma " urbanistique " -c'est là sans doute un point capital – qui s'accompagne peut-être de la construction du rempart dit jusqu'alors paléochrétien, se placerait donc après l'époque romaine impériale.

La troisième phase qui s'ouvre avec le second quart du VIe s. marque dès lors une période d'activité intense prolongée jusque vers 570 avec un point d'orgue autour des années 540-560.

Cet âge d'or, dont le point de départ semble coïncider avec la présence ostrogothique en Provence symbolisée par *Libéris* préfet des Gaules siégeant à Arles (Delaplace 2001, 89), s'interrompt brutalement au cours des années 560-570, phase de crise marquée notamment par des effondrements de toitures, voire de murs. Dès lors, les années 570/580-600 ne connaissent que des réaménagements sommaires et des reconstructions partielles tandis que des espaces encore habités une ou deux décennies plus tôt sont progressivement abandonnés. Après 600, la désorganisation de l'habitat s'accroît et le site, du moins dans ce secteur, est en passe d'être déserté.

La chronologie du site de Saint-Blaise permet là encore de modifier le regard porté sur ces établissements de hauteur. Certes, l'*oppidum* porte des traces d'occupation dès le second quart du Ve s. mais c'est apparemment après la phase romaine impériale qu'une agglomération véritable voit le jour. Bien moins que les incursions barbares, c'est finalement à l'époque même de l'établissement des royaumes barbares qu'il faudrait incriminer l'accentuation sinon la renaissance d'un habitat perché ! La perspective ainsi renouvelée devra être confrontée à d'autres études de cas, mais c'est déjà semble-t-il une tendance qui peut trouver aujourd'hui de nombreux points de comparaison dès lors que les mobiliers sont réexaminés comme à Lombren ou que l'approche de ces sites se fonde sur des fouilles ou des sondages. Ainsi non loin de Saint-Blaise, l'habitat de hauteur de Sainte-Propice à Velaux a lui aussi été daté du VIe s. (Boixadera et al., 1987). En Provence toujours, le site de Notre-Dame de Consolation à Jouques (13) qui vient de bénéficier de nouveaux sondages³ est placé également au VIe s. comme ce semble être le cas du Rocher de Sainte-Candide à Roquebrune sur Argens, cette fois-ci dans le Var (Bertoncello, Gazenbeek 1997 et Bertoncello 2002). En Languedoc également, il est clair, si l'on suit le cas du Roc de Pampelune à Argelliers, que certains habitats groupés de hauteur ne sont pas antérieurs au dernier tiers du Ve s. Tout cela invite une fois de plus à s'interroger sur la complexité du phénomène qui connaît apparemment plusieurs strates chronologiques et des phases d'intensités inégales et qui se prolongent encore à l'époque de l'émergence des royaumes.

2.4. Phénomène éphémère ou stabilité d'une partie du réseau jusqu'à l'époque carolingienne : la difficile question des destins

Saint-Blaise ouvre également la voie à un autre type de question. L'occupation de ces hauteurs fut-elle toujours aussi brève, circonscrite à un ou deux siècles tout au plus ? Est-on d'ailleurs mieux armé aujourd'hui pour envisager le problème de la survie éventuelle de certains de ces établissements au cours du haut Moyen Âge ? Si l'on peine toujours face à la

³ Travaux en cours inédits conduits par C. Michel d'Annville dans le cadre du projet ATIP-CNRS consacré aux habitats de hauteur de la Gaule méridionale.

méconnaissance de la culture matérielle des VIII-IXe s. mais aussi à cause de problèmes taphonomiques qui font que ces sites de reliefs sont soumis plus que tout autre à des phénomènes d'érosion et de troncature, on ne peut plus raisonnablement se satisfaire de l'idée unique d'un habitat instable et éphémère tel que cela a pu être suggéré dans les premières synthèses consacrées à l'histoire de l'habitat médiéval (Fossier, Chapelot 1980). Différents travaux ont pourtant ouvert la voie et nous obligent aujourd'hui à reposer le problème car mis bout à bout, une cohérence nouvelle pourrait apparaître. Dès 1983, la découverte d'un *sceatta* frison du VIIIe s. sur le site perché de Saint-Estève dans l'arrière-pays de Toulon fait envisager que l'intense occupation de l'*oppidum* au cours des V-VIe s. aurait pu se prolonger pendant le haut Moyen Age (Brun 1983, 26). Non loin de Fréjus, la découverte d'un denier mérovingien du VIIIe s. lors des dernières fouilles conduites sur le site de Sainte-Candie soulève les mêmes interrogations. A l'autre extrémité de l'arc méditerranéen, dans les Pyrénées, le pôle castral d'*Ultrera* mentionné comme *castrum* en 673 mais occupé depuis la seconde moitié du Ve s. a peut-être livré des traces d'occupation du IXe s. (Constant 2000, 162-164), tandis que l'on peut rappeler la découverte ancienne dans la vallée de l'Hérault d'un bronze omayyade du VIIIe s. sur l'*oppidum* de Lique-Castel où a été repérée une réoccupation des V-VIe s. (Schwaller 1981, 32, n°11 et Mauné 2000, 146-148) ou encore d'un denier mérovingien du VIIIe s. sur le site de *Mormellicum* (Hérault) (Genty, Schneider 2002). Dans ce domaine, les découvertes les plus significatives restent celles de Sant-Peyre dans l'arrière-pays gardois, agglomération perchée qui a livré dans la maison d'un probable notable une occupation des VII-VIIIe s. caractérisée par des amphores cylindriques de grande dimension attribuées au type Keay LXIA, VIIIA et à l'aire byzantine, mais aussi un sceau portant un texte de style coufique d'époque omayyade (Provost et al., 1999, 256-262, Pellecier 2000, Pellecier, Pène 2002).

Malgré leur caractère ponctuel, ces découvertes nous invitent pourtant à prolonger l'occupation de certains de ces établissements jusqu'à l'époque carolingienne et à s'interroger dans le même temps sur l'origine du réseau castral préféodal qu'en certaines régions, les plus anciennes chartes des cartulaires font apparaître à partir du IXe s. ; forteresses carolingiennes dont G. Fournier avait déjà pressenti en Auvergne la filiation avec celles de l'époque mérovingienne. En Languedoc, ce sont précisément ces premières mentions de *castra* au IXe s. qui ont conduit sur le terrain à reconnaître des agglomérations perchées de la fin de l'Antiquité jusqu'alors ignorées comme sur l'éperon de Saint-Julien à Anduze ou encore sur le pic de Saint-Micisse à Agones (Pascal 2001) dans la haute vallée de l'Hérault et sur les pentes du rocher de *Mormellicum* à Saint-Bauzille-de-Montmel (Genty, Schneider 2002). Curieux paradoxe que ces textes du IXe s. qui contribuent à mettre en évidence sur le terrain les vestiges d'un habitat groupé beaucoup plus ancien !

Comme il en fut du perchement de l'habitat médiéval avec le concept d'*incastellamento*, la compréhension du phénomène des sites de hauteur de la fin de l'Antiquité ou plus généralement des temps préféodaux passe nécessairement par des tentatives d'histoire globale et d'approche systémique. Les notions de territoire et de réseau ouvrent peut-être cette voie. Elles sont du moins susceptibles de guider les enquêtes en cours.

3. Réseaux, territoires et infrastructure administrative des cités entre Antiquité et Moyen Âge.

3.1. Des sites aux territoires

Une chose est frappante en Languedoc. Lorsque les rares textes des IX^e et X^e s. documentent des établissements castraux dont on sait par l'enquête archéologique qu'ils ont porté un habitat perché à la fin de l'Antiquité, sinon une véritable agglomération, ceux-ci font plutôt référence aux territoires qu'aux sites eux-mêmes. Le *castrum* carolingien du Languedoc tel que nous le présentent les textes apparaît d'abord comme la capitale d'un petit pays, comme un chef-lieu territorial. Ainsi, aux portes des Cévennes, les sources écrites définissent avant tout le *castrum* d'Anduze, siège d'une place publique tenue au début du X^e s. par un vassal du comte de Rouergue comme le chef-lieu d'une circonscription administrative organisant, aux IX^e et X^e s. une partie du territoire de la cité de Nîmes. Parmi les termes diversifiés qui sont utilisés pour désigner ce territoire (*aicis*, *vicaria*, *castrum*...) retenons l'occurrence la plus ancienne rapportée au début du IX^e s. qui fait état d'un *suburbium*, parce que le terme - qui fait référence à une circonscription administrative et non pas simplement au ressort immédiat de la forteresse (Schneider 1997, 407) - est issu du vocabulaire urbain et pourrait traduire l'existence d'une véritable agglomération. Que sait-on d'ailleurs de l'origine du bourg médiéval d'Anduze, aujourd'hui chef-lieu de canton ?

Aucune enquête archéologique véritable n'y a été engagée jusqu'à présent, mais des pistes existent. *Andusia* est d'abord la première localité qui ouvre la liste de l'inscription géographique de Nîmes (*C.I.L.*, XII, 3362) et l'on sait aussi qu'un certain *Nectomarus* d'Anduze a fait la dédicace en gallo-grec d'un portique près de la source de la fontaine de Nîmes, vers 100 av. J.-C. (Lejeune 1992). À ces inscriptions qui suggèrent qu'Anduze soit une localité d'origine antique, on ne peut qu'associer de maigres découvertes fortuites de céramiques sigillées sud-gauloises et luisantes ou encore de "poteries phocéennes" lors de travaux dans le village (Provost et al., 1999 : 144-145). En revanche, des prospections ont révélé ces dernières années l'existence d'un vaste établissement de l'Antiquité tardive pouvant correspondre à une agglomération au sommet du relief qui domine aujourd'hui le bourg médiéval, là où précisément fut édifié, en rebord d'éperon, le château féodal. Faut-il y voir la translation sur une hauteur d'une agglomération basse plus ancienne comme dans le schéma des Claparèdes et de Notre-Dame-de-Buèys ? Il est difficile de répondre mais une chose est sûre : le rocher d'Anduze, désigné aux IX^e et X^e s. comme un *castrum* public, chef-lieu d'une circonscription administrative, a porté dès les IV-VI^e s. un vaste établissement de hauteur.

Dans l'Hérault, le cas de *Mormellicum* est identique. *Castrum* connu par les textes dès la première moitié du IX^e s., associé au siècle suivant à une *vicaria*, il s'agit là encore d'un chef-lieu territorial organisant le territoire d'une cité, celle de Maguelone. Prospections systématiques et sondages y ont révélé récemment l'existence d'une agglomération de hauteur de la fin de l'Antiquité créée dans le deuxième tiers du Ve s. Dotée d'un rempart, celle-ci atteint près de 6ha de superficie (Genty, Schneider 2002). Le sondage de reconnaissance réalisé en 2000 a montré l'existence de lambeaux de bâtiments postérieurs au VII^e s., mais malheureusement dissociés de toute sédimentation du fait des troncatures de l'érosion. De manière générale, il existe sur tous ces sites de hauteur d'origine tardo-antique qualifiés de *castra* aux IX-X^e s., de réelles difficultés à documenter par l'archéologie les phases postérieures au VII^e s. Rareté des fouilles, problèmes d'érosion, méconnaissance de la culture

matérielle ne doivent pas empêcher de risquer d'autres hypothèses. Pour l'heure, le seul lien avéré entre une partie du réseau des *castra* carolingiens et certains habitats fortifiés de hauteur tardo-antiques se fait en Languedoc par l'évocation du territoire. Agglomération attestée par l'archéologie à une extrémité de la chronologie et évocation par les textes d'un chef-lieu territorial à l'autre extrémité ! En l'absence de fouilles systématiques l'ambiguïté de ces dossiers se résume actuellement dans ce constat peut-être paradoxal. Ces territoires publics carolingiens sont-ils en définitive issus d'une géographie administrative de l'Antiquité tardive, précisément liée à la mise en place de ces nouvelles agglomérations ? C'est une hypothèse de travail que nous avons avancée (Schneider 2001, 446-447). La réorganisation des territoires des anciennes cités gallo-romaines marquée tout au long des Ve et VIe s. par la création de nouveaux ressorts épiscopaux s'est peut-être appuyée également sur la mise en place à un niveau secondaire d'un nouveau réseau d'agglomérations. C'est du moins une perspective qui fournit une autre grille de lecture dans l'évocation de ces bourgs de hauteur tardo-antiques de la Gaule méditerranéenne. L'existence d'églises "paléochrétiennes" dans l'équipement de certaines de ces agglomérations, comme à Saint-Blaise ou Constantine dans les Bouches-du-Rhône (Verdin 2001) est sans doute aussi un élément clef à prendre en compte dans la genèse d'une entité juridique et territoriale dont les textes carolingiens conserveraient un écho. P.-A. Février avait déjà émis l'hypothèse de la survie possible de ces habitats ou de leur territoire par le biais d'églises paroissiales, non seulement dans le cas d'*Ugium* mais aussi à partir de ces curieuses églises que la *Vetus Carta* de Viviers plaçait sur des hauteurs (Février 1978, 241-242). Les fouilles récentes conduites sur le Roc de Pampelune dans l'Hérault ne viennent-elles pas de mettre au jour, au point le plus haut de l'agglomération, une église du VIe s. dotée d'un baptistère ! Le hiatus des VIII-IXe s., n'est-il lié cependant qu'à un problème de sources, à un problème technique en quelque sorte né de la rareté des fouilles et de leurs exigences ? Je serais enclin à le penser dans plusieurs cas, bien que l'on ne puisse faire l'économie d'hypothèses complémentaires. Les textes carolingiens pourraient aussi faire référence, à une géographie administrative savante héritée, en partie au moins, des Ve et VIe s., tandis que les anciens chefs-lieux territoriaux seraient eux-mêmes en grande partie déstructurés, force morphogénétique des structures institutionnelles et des décisions administratives de l'Antiquité tardive pour reprendre le mot de G. Volpe (2001, 333) qui conduirait la portée de ces phénomènes à se prolonger au cours des siècles suivants. S'il est clair maintenant qu'en Languedoc, certains *castra* du IXe s. émergent sur des sites de vieilles agglomérations tardo-antiques, force est d'admettre dans le même temps que l'on ignore à peu près tout de leur physionomie et de leur architecture entre les années 650 et 900. Les fouilles d'*Ugium*/Saint-Blaise en Provence et celles du Roc de Pampelune ou de *Mormellicum* en Languedoc suggèrent cependant que le dernier tiers du VIe s. amorce une véritable crise et une phase de désinvestissement qui conduit à s'interroger sur l'état réel de ces établissements deux siècles plus tard. Sites de vieille mémoire, végétant depuis de nombreuses générations, ceux-ci seraient ensuite réinvestis par de nouveaux pouvoirs. A une continuité des sites eux-mêmes se substituerait la *Siedlungsräume* allemande, une continuité d'espaces d'occupation marquée dans ces cas par la survie (dans la culture savante uniquement ?) d'un territoire administratif. Il est difficile néanmoins en l'état de la documentation de se faire une idée claire car d'autres exemples, cette fois-ci inconnus des sources écrites, comme celui de Sant-Peyre dans le Gard, montrent aussi la présence d'élites en ces lieux au cours des VIIe et VIIIe s. Le problème est assurément complexe et nécessite d'envisager un large éventail d'hypothèses. La fonction administrative et juridique de ces sites, dont il semble que l'on puisse percevoir l'aspect

territorial par le biais de possibles églises paroissiales mais aussi par l'évocation de ressorts de justice et de commandement, conduit finalement à considérer une partie de ce réseau comme des sites de pouvoir dotés d'une certaine importance politique. Il me semble en tout cas, au moins pour la Gaule méridionale, que l'on ne peut plus se satisfaire de l'idée qui voudrait qu'il ne s'agisse là que de forteresses à fonction de refuge qui ne seraient pas habitées de manière permanente (Debord 2000, 27-31).

3.2. Réseaux urbains, maillages ruraux : quels liens avec la ville ?

La possible fonction administrative d'une partie de ces établissements amène aussi à s'interroger sur les liens avec la ville, sur l'existence de réseaux et sur la notion de frontière. La mention en 585 du *castrum* arlésien d'*Ugernum*/Beucaire dans le cadre de la guerre que le

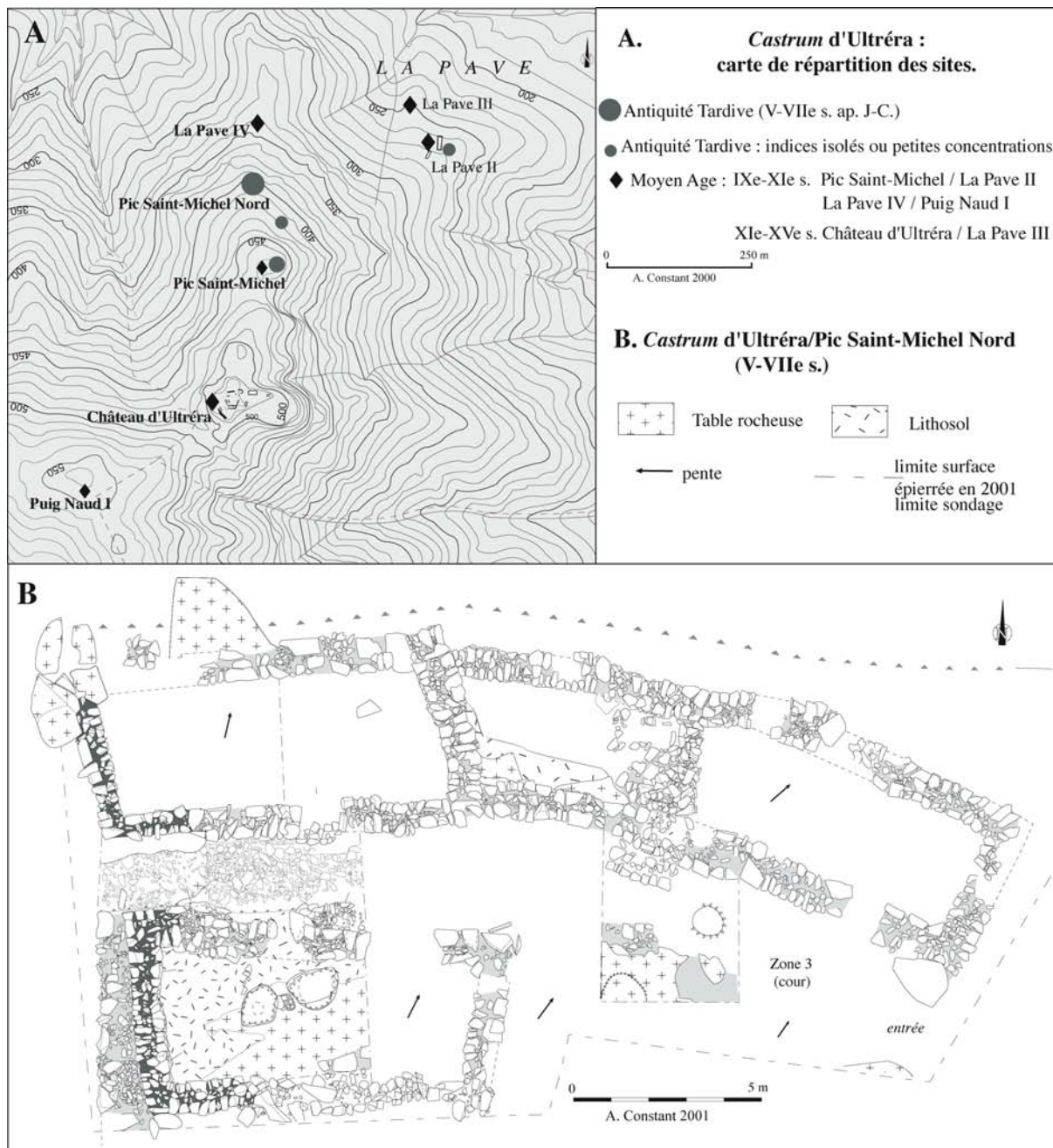


Fig.5: L'ensemble castral polynucléaire d'Ultréra à Argelès-sur-Mer (66) (d'après Constant 2001)

wisigoth Reccarède livra au roi Gontran laisse envisager que la ville disposait d'un réseau de forteresses. Du reste, Grégoire de Tours (H.F., VIII, 30) précise également que pour défendre la province d'Arles, Gontran y nomma un nouveau duc et y installa plus de 4000 hommes pour en garder les frontières. Voici un éclairage qui nous place dans la perspective militaire des luttes entre royaume dont on doit s'attendre à pouvoir en trouver une traduction archéologique. Les recherches conduites par A.Constant dans les Pyrénées méridionales vont dans ce sens. La découverte et l'exploration archéologique de l'un des *castra pyrenaica* mentionné en 673 commencent à nous livrer l'image de l'un de ces petits fortins nichés sur une arête rocheuse exiguë (**fig.5**). Face à ce qui est une véritable frontière permettant l'accès à l'Espagne des Wisigoths, il faut aussi s'interroger après Vouillé non seulement sur le processus d'établissement des frontières entre royaume franc, Septimanie wisigothique et Provence ostrogothique, mais aussi sur la défense des cités elles-mêmes et de leur territoire. Le rôle de Beaucaire dans la défense d'Arles fait songer à des modèles italiens comme le *castrum* de *San Antonio di Pertì* qui a été mis en relation avec un ensemble de fortifications déployées par le pouvoir byzantin dans un but stratégique et politique (Bonora et al., 1988).

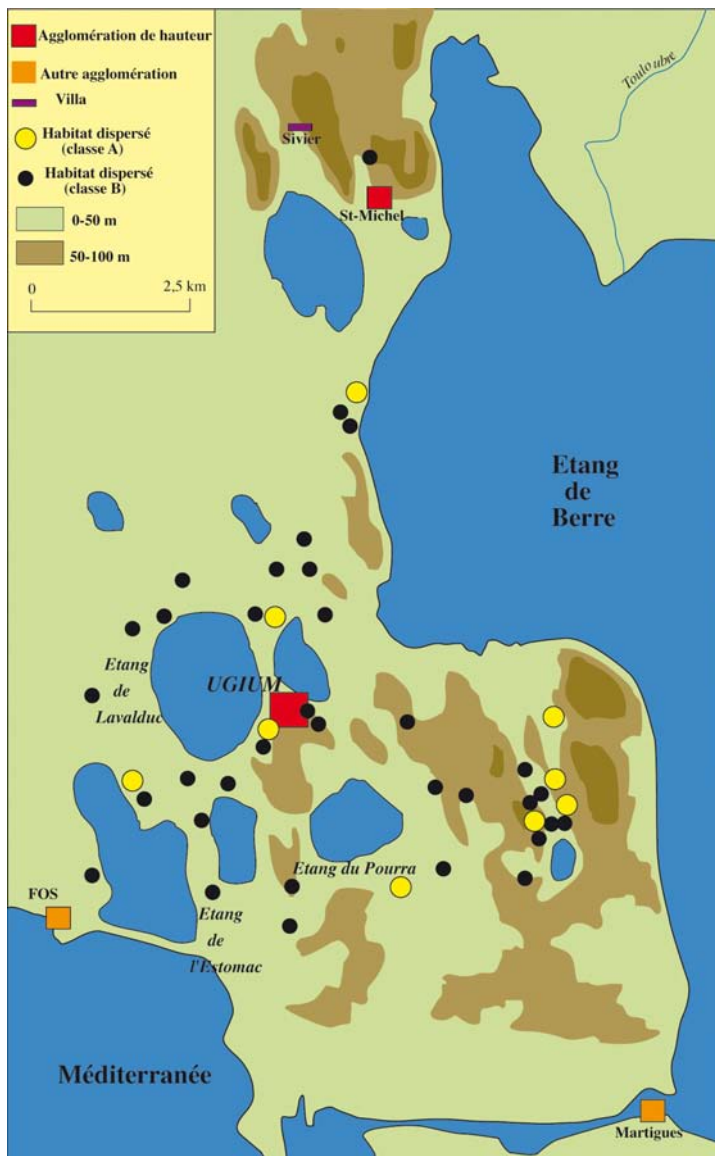


Fig.6 : Agglomération, habitat perché, habitat dispersé sur la rive occidentale de l'étang de Berre aux Ve et VIe siècles (d'après Trément 2001, 295).

L'importance politique, religieuse et économique centrale jouée en Gaule méridionale par Arles, disputée et convoitée pendant tout le VIe s. par Francs, Wisigoths et Burgondes, mériterait que l'on tente d'envisager ce problème à partir de l'étude de ces nouveaux sites perchés apparus à la fin de l'Antiquité dans son territoire. La possible fonction stratégique de ces sites ne peut cependant être réduite au seul aspect militaire. Les travaux de F.Trément autour de l'Etang de Berre ont montré notamment comment la création de l'agglomération de Saint-Blaise et de plus modestes villages perchés a été accompagnée de la diffusion parallèle d'un semis particulièrement dense d'établissements dispersés dans les vallons et autour des étangs (**fig.6**). C'est là pour F.Trément le signe évident d'un mouvement de conquête agraire visant à mettre en valeur des ressources nouvelles, variées et complémentaires car jamais la bordure des étangs n'avait attiré un aussi grand nombre d'implantations

(Trément 2001, 297). A côté d'une polyculture traditionnelle, l'élevage et surtout l'exploitation du sel ont pu jouer un rôle primordial dans la conquête de ces zones humides. La taille de Saint-Blaise, sa parure monumentale, la renaissance d'un véritable schéma urbain au cours de la seconde moitié Ve ou au début du VIe s. (sous la domination de Théodoric ?), de même que la richesse de son approvisionnement placent le nouvel établissement au cœur de ce mouvement de conquête dont on peut aussi se demander s'il ne fut pas programmé ! Dans cette perspective, Saint-Blaise, (relais d'Arles ?) apparaîtrait à la fois comme une place forte et comme un centre administratif organisant la mise en valeur de nouveaux terroirs. C'est là du moins une dynamique possible qu'il faudra confronter à d'autres études de cas. Il faut également s'interroger sur une éventuelle présence aristocratique au sein de ces établissements nouveaux. Sur les marges septentrionales de la cité de Béziers, l'épisode de la prise du *castrum*

de Cabrières par Théodebert en 532 livre des indices onomastiques qui permettraient d'établir un lien entre Déoteria la "matrone" qui tenait alors la place (de qui Théodebert eut d'ailleurs un fils, Théodebald, un temps roi d'Austrasie) et un certain Deuterius évêque de la proche cité de Lodève en 535 (Schneider, Garcia 1998, 94, Schneider 2002). On a déjà évoqué par ailleurs le cas de l'agglomération de Sant-Peyre dans le Gard où une maison de tradition romaine (sol de béton de tuileau, toiture de tuiles, murs maçonnés) contenant un riche mobilier de la fin du VIIe et ou du VIIIe s. suggère la présence d'élites dans la localité. Il est aussi des exemples d'habitats de hauteur dont on ignore la fonction mais dont le voisinage avec un chef-lieu de cité porte interrogation. Dans la moyenne vallée du Rhône, deux agglomérations de hauteur ont été décelées sur des plateaux du défilé de Donzère à 130 m environ au dessus du Rhône, en rive gauche du fleuve face à Viviers. Saint-Saturnin, l'un de ces deux sites, possède un rempart maçonné enveloppant une superficie de près de 7ha qui a été daté par des sondages récents de la fin du Ve s. (Ode 1998). Si l'on ignore encore la forme de l'habitat et des équipements de cet établissement, le second site

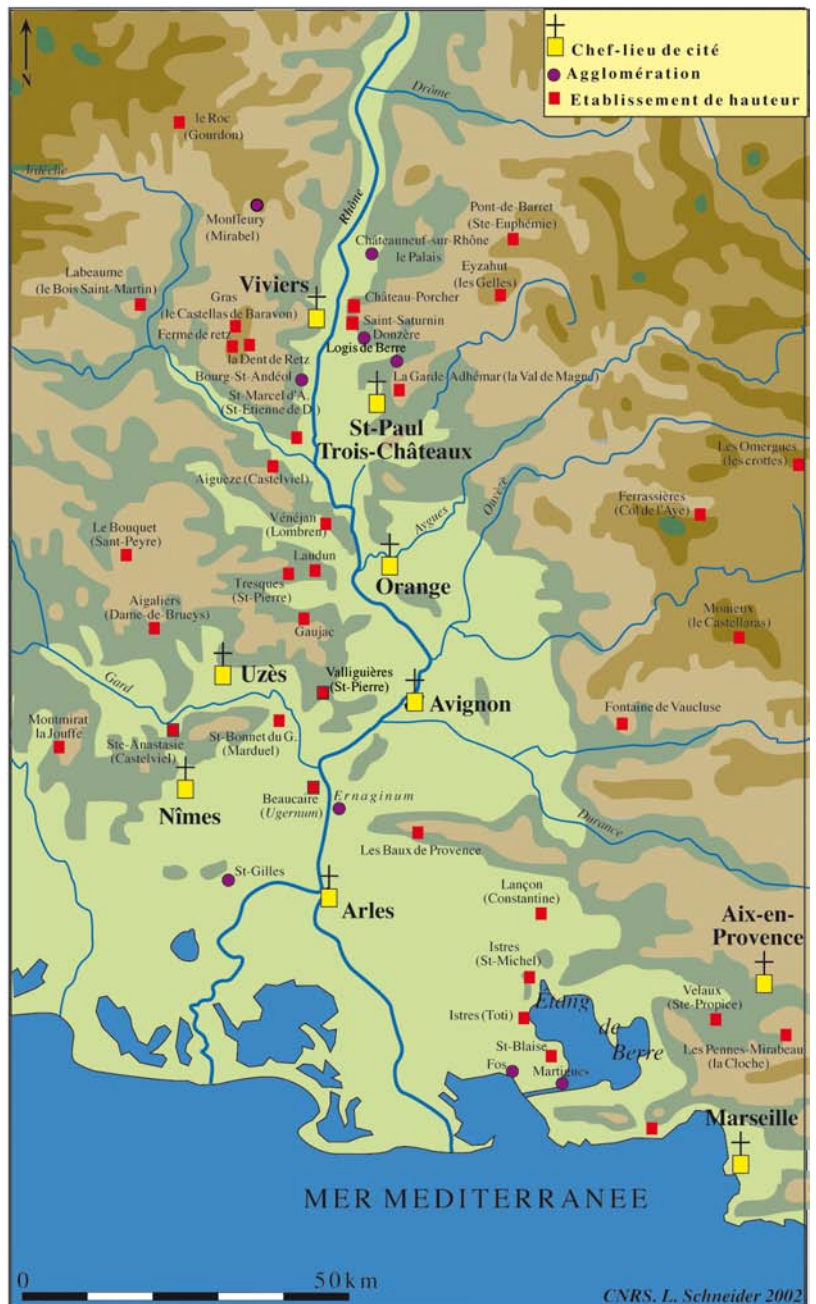


Fig. 7 : La basse vallée du Rhône aux Ve et VIe s. : cités, agglomérations basses, établissements de hauteur (L.Schneider 2002).

implanté sur un plateau voisin est lui sensiblement mieux documenté. Château-Porcher qui est de plus petite dimension couvre tout de même une superficie de 1,2 ha. Dans cette localité occupée entre le dernier tiers du Ve s., et la fin du VIIe s., les premiers sondages ont mis au jour des constructions soignées, maçonnées, associées à un mobilier varié dont certains éléments (nombreux fragments de verre à vitre, bas-relief à décor de rosace...) suggèrent l'existence d'un habitat privilégié, sinon aristocratique. Le rempart prend pour sa part un aspect monumental très original pour l'heure sans équivalent. Cette construction maçonnée qui atteint plus de 5 m d'épaisseur est en effet dotée de refends externes en dents de scie particulièrement soignés. Si le sondage effectué par B. Ode contre son parement externe n'a pas permis d'en établir à coup sûr la datation, il est tentant malgré tout de l'associer à l'occupation des années 475-600, la seule autre phase attestée sur le site se rapportant à la fin de l'Age du Bronze ou au début du premier Age du Fer (Ode 1998 et Ode, Odier 2001, 242-245). La proximité de ces deux sites de hauteur créés à la même époque, leur éventuelle complémentarité (une enceinte associée à un cantonnement militaire et un site plutôt aristocratique ?) et surtout leur voisinage avec Viviers peuvent paraître troublants. Etablis sur l'autre rive du Rhône, sont-ils contre la ville ou constituent-ils au contraire un équipement de celle-ci ? Le problème posé ici est de savoir si ces nouveaux chefs-lieux de cité constituent encore dans le haut Moyen Age de réels centres de pouvoir, ou du moins s'ils ne se doublaient pas d'un réseau de places complémentaires, *palatia* ruraux et *castra* qu'évoque peut-être le cas de Château-Porcher. Les conditions de l'exercice du pouvoir à l'époque précarolingienne suggèrent de confronter le maillage de ces établissements à celui des chefs-lieux de cités (**fig.7**). On mesure une fois de plus la nécessité de développer des projets de recherches archéologiques sur ce type d'établissement parce que l'insuffisance des données limite encore trop souvent les perspectives d'interprétation.

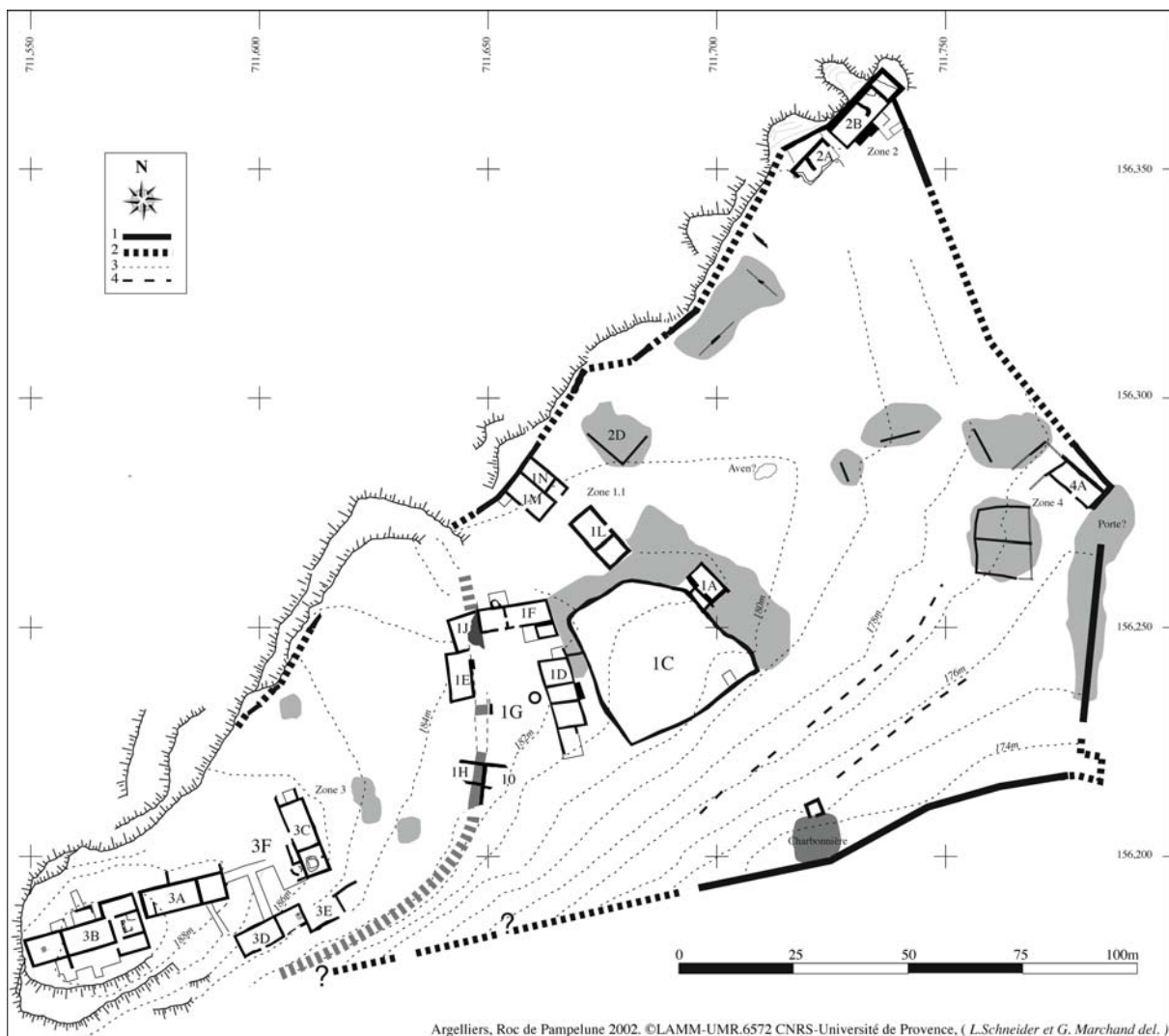
4. Une étude en cours : le Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault)

Le programme collectif de recherche mis en œuvre depuis l'année 2000 dans le cadre d'une *Action Thématique Incitative sur Programme* du CNRS s'inscrit dans cette nécessité prioritaire de renouveler une documentation archéologique hétéroclite et parfois obsolète par le développement de nouvelles fouilles sur des sites significatifs. Les travaux de A. Constant sur les fortifications pyrénéennes du massif des Albères (66) entre Antiquité et Moyen Age, ceux de F. Bertoncetto et de Y. Codou sur les villages perchés tardo-antiques à Roquebrune-sur-Argens dans le massif des Maures (83), de C. Michel d'Annville sur l'habitat de hauteur de Notre-Dame-de-Consolation à Jouques dans les Bouches-du-Rhône, de B.Ode sur les plateaux de Donzère dans la moyenne vallée du Rhône (26), de Chr.Pellecuer sur l'agglomération de Sant-Peyre dans le Gard et de J.-L. Boudartchouk sur les *castella* du Rouergue, nourrissent ce programme qui vient de démarrer.

En Languedoc, le choix a été fait d'engager une fouille extensive sur un site des chenaies de l'arrière-pays Montpelliérain, celui du Roc de Pampelune à Argelliers (34). Dans ce secteur du département de l'Hérault, l'intensité des recherches sur l'occupation du sol et surtout la mise en place depuis plus d'une vingtaine d'années de programmes d'études sur différents types et différentes générations d'habitats antiques groupés pouvaient en effet fournir un solide cadre de réflexion et d'utiles éléments de comparaison (Fiches 2002). L'agglomération portuaire protohistorique et gallo-romaine de Lattes sur le cordon littoral, l'*oppidum* et la station routière d'Ambrussum au franchissement du Vidourle, le village antique et médiéval de

Lunel-Viel dans la plaine, l'habitat groupé de Balaruc sur les bords de l'Étang de Thau ou encore l'agglomération de Murviel-les-Montpellier sur les premiers contreforts des garrigues et Montpellier elle-même enfin gagnée par l'archéologie préventive représentent dans un secteur somme toute réduit des localités investies depuis de nombreuses années par de solides programmes de fouilles. Il y avait donc là un terrain propice, susceptible d'aider à mieux saisir l'évolution des habitats groupés de tradition antique et par comparaisons de déterminer en quoi une agglomération nouvelle de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen adoptait ou non des traits originaux.

L'établissement du Roc de Pampelune appartient à ces nouvelles générations d'habitats de hauteur créés *ex-nihilo* dans le dernier tiers du Ve s. A une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Montpellier, dans les massifs calcaires aujourd'hui occupés par la garrigue, le site investi est celui d'un roc jurassique aux pentes escarpées. La partie sommitale du relief qui culmine à 188m connaît un net adoucissement de la topographie et offre un plateau de plusieurs hectares sensiblement incliné d'Ouest en Est. C'est l'extrémité occidentale de ce plateau qui a porté la nouvelle agglomération. Celle-ci s'inscrit dans un rempart qui affecte grossièrement la forme d'un triangle rectangle et enveloppe une superficie d'environ 2,25 ha (**fig.8**). Construction modeste, l'ouvrage bâti à l'aide de blocs de calcaire local non équarris atteint seulement 0,80 à 1 m d'épaisseur, mais paraît doté d'ouvrages de flanquement. Une



Argelliers, Roc de Pampelune 2002. ©LAMM-UMR.6572 CNRS-Université de Provence, (L.Schneider et G. Marchand del.)

Fig. 8 : Le Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault). Plan général. Etat en 2002 (Doc. G. Marchand et L. Schneider)

petite tour rectangulaire a du moins été fouillée dans l'angle nord-oriental. Les deux campagnes de fouilles conduites depuis l'année 2000, conjuguées à d'importants travaux de déboisement et d'épierrement portent actuellement les surfaces explorées à près de 0,25 ha de superficie soit à environ 10% de la surface totale du site. Elles suggèrent l'existence d'un schéma urbanistique qui répond à deux grandes trames organisatrices. Dans la partie basse du plateau, soit dans les deux tiers orientaux de la bourgade, l'orientation des constructions obéit à une trame commune distincte en tout cas de celle de la pointe occidentale où les bâtiments sont désormais isoclines à une église bâtie au point le plus haut du relief, à l'extrémité ouest de l'éperon qui s'achève en proue de navire. La jonction entre les deux trames se fait dans la partie centrale du site à partir d'un espace dégagé qui pourrait correspondre à une place quadrangulaire d'environ 35m de côté. Si les recherches ne sont pas encore avancées de la même manière dans les deux quartiers, l'impression qui ressort des premières campagnes de fouille est celle d'un habitat peu hiérarchisé, car aussi bien dans la partie basse que dans la partie haute, ce sont d'abord de grands bâtiments rectangulaires d'un module moyen d'environ 5,50 de large pour 15 à 16 m de long qui ont été mis au jour. Dans les deux quartiers, certains d'entre-eux sont par ailleurs dotés d'un étage distribué par des escaliers extérieurs de façade. Mais cette impression doit aussitôt être corrigée car la distribution de ces bâtiments pourrait obéir à deux logiques différentes. Dans la partie basse du site, contre et à proximité du rempart oriental notamment, les constructions paraissent se développer sous la forme d'îlots tandis que dans le tiers occidental de l'agglomération, en revanche les bâtiments se déploient autour d'espaces ouverts qui évoquent des cours.

À ce jour, l'exploration la plus avancée concerne le quartier haut et le secteur de l'église. Implanté à l'extrémité occidentale et au point le plus haut de l'agglomération mais confiné dans un espace exigu délimité sur ces côtés nord, sud et ouest par de hautes falaises et de brutales ruptures de niveaux, le sanctuaire avait déjà fait l'objet d'un dégagement partiel et d'une fouille sommaire à la fin des années 1960. Cette intervention circonstancielle avait été motivée par des saccages clandestins qui avaient exhumé notamment une cuve de sarcophage en marbre décoré. Marcel Durliat à qui fut confié la publication de cette première intervention proposait de reconnaître deux sanctuaires distincts : une modeste salle basilicale des V-VIe s. à l'est de laquelle aurait été greffée à la fin du VIIIe s. un chevet plat tripartite. Sa démonstration reposait notamment sur l'existence d'un texte du cartulaire d'Aniane qui attribuait aux moines d'Aniane la construction d'une *cella* dans le *locus* de Saugras, avant 799 (Durliat 1968).

Les nouvelles recherches engagées remettent en cause cette première lecture et fournissent d'autres perspectives d'interprétation. La découverte d'un baptistère dans le prolongement de la nef, d'une construction funéraire contre le mur gouttereau nord et d'un probable portique au sud, montre tout d'abord que le plan du sanctuaire était plus complexe. Par ailleurs les mobiliers contenus dans les radiers de constructions ou les lambeaux de sols conservés indiquent désormais qu'il s'agit d'un édifice homogène de la fin du Ve s. ou du début du VIe s. En définitive le sanctuaire peut être rapidement décrit comme doté d'une nef unique rectangulaire, prolongée à l'ouest d'une salle baptismale et terminée à l'est par un chevet plat quadrangulaire plus étroit doté de deux annexes latérales dissymétriques. À l'extérieur, contre le mur nord de la nef, une petite construction de type mausolée accueille une sépulture en coffre de dalles dont la couverture réutilise une dalle d'un probable chancel sculpté en bas-relief. Le thème traité rappelle l'iconographique du sarcophage découvert en 1967 : deux volatiles sont disposés en vis-à-vis d'un cratère d'où émergent des rinceaux de vigne. Cette découverte suggère en première lecture de restituer deux phases distinctes. Dans un premier

feuillagé en marbre, d'une base de colonne, et de quelques dalles de *suspensura* dont certaines sont d'ailleurs réutilisées dans les maçonneries ; celles-ci utilisent un abondant mortier de chaux dont les excédents ont été beurrés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Enfin, on peut encore signaler la présence d'un contrefort axial disposé contre le petit côté occidental du bâtiment. Des constructions annexes détruites en grande partie par l'érosion avaient également été accolées contre la façade septentrionale du grand vaisseau.

Cette construction édifiée sur la même arête rocheuse que l'église domine sensiblement du côté Ouest une petite place délimitée à son tour par différents bâtiments (**Fig.9**). À l'ouest une nouvelle construction rectangulaire, désormais orientée selon un axe Nord-Sud, rappelle dans sa physionomie générale certains aspects du bâtiment sommital 3A. De plus petite dimension, ce dernier atteint toutefois 18m de long pour une largeur moyenne hors œuvre de 6m et comprend une grande pièce en partie excavée côté nord et une plus petite salle au sud. Un escalier extérieur construit côté " place " contre la façade occidentale indique que la plus petite des deux pièces était dotée d'un étage. Un grand four culinaire de type collectif est également aménagé côté place toujours dans le redan formé par la maçonnerie de l'escalier et le prolongement de la façade du bâtiment. L'incendie du bâtiment vraisemblablement à la fin du premier tiers du VI^e s. a favorisé la conservation d'un mobilier varié et peut aider à l'interprétation de sa fonction. La découverte d'une grande quantité de graines carbonisées dans la grande salle excavée, blé dur et orge vêtu aux côtés de plantes rudérales et adventices qui évoquent la présence secondaire de fourrage, suggère d'identifier la pièce comme un cellier peut-être surmonté d'un fenil. La présence d'outils agricoles (faucille), d'une concentration d'amphores et de probables fonds de cuve en béton de tuileau renforcent cette perspective. La partie proprement résidentielle pouvait se trouver à l'étage de la plus petite des deux pièces dont le rez-de-chaussée a comporté dans un premier temps une véritable cave creusée dans le rocher.

Enfin la place est fermée au sud par une série de petites constructions accolées les unes aux autres jusqu'à former une sorte d'îlot d'orientation Est-Ouest. Ces petits édifices évoquent des bâtiments de fonction. L'un d'eux au moins est associé à une activité de métallurgie du fer, artisanat par ailleurs bien attesté sur l'ensemble du site. Ainsi à l'autre extrémité de l'agglomération, dans l'angle nord-oriental du rempart, une forge du VI^e s. a été mise en évidence.

Il est encore trop tôt pour livrer des interprétations définitives de ce quartier sommital. Pour l'heure, la première impression qui se dégage est d'abord liée à l'implantation topographique de l'église. Bâtie au point le plus haut du relief, sur l'aiguille de l'éperon, celle-ci occupe de fait une position privilégiée et symbolique, résultat d'une incontestable mise en scène d'un monument qui pouvait signaler à lui seul dans le paysage environnant la présence de l'agglomération. Quel qu'en soit le commanditaire, évêque ou notable, l'association du sanctuaire à un baptistère évoque une possible paroisse ou du moins un sanctuaire officiel dont la création relativement tardive, dans le dernier tiers du Ve s., ou au début du VI^e s., se place aussi à une époque marquée par de nombreuses dispositions disciplinaires en matière de gestion des patrimoines et surtout en ce qui concerne la légitimité des compétences de l'évêque sur son *territorium ecclesie*. Dans ce sens, l'édification d'un sanctuaire officiel qui en l'état actuel de l'avancement des fouilles semble être concomitant de la mise en place de l'agglomération dans laquelle il s'insère pourrait être comprise comme une sorte de positionnement territorial à une époque marquée localement par des remaniements

administratifs considérables. C'est le problème des étapes du démembrement du territoire de la *civitas* antique de Nîmes au profit de nouveaux *sedes* qui est ici posé. La promotion du *castrum* d'Uzès au rang de siège épiscopal dans le secteur rhodanien, la création de l'éphémère diocèse franc d'*Arisitum* entre Causses et Cévennes et surtout dans le secteur qui nous concerne, l'émergence de l'insolite évêché de Maguelone sur une île du littoral ont pu, à un niveau secondaire, être accompagnées de la création de nouvelles agglomérations organisant ces nouveaux territoires. A Pampelune, l'édification d'une enceinte maçonnée dotée d'ouvrages de flanquement représente malgré son caractère rural un certain investissement et fait allusion à une autorité, à un pouvoir dont on ne perçoit jusqu'à présent que le seul volet religieux. Dans les architectures civiles étudiées à ce jour, on ne distingue guère de bâtiments dominants, *domus* ou petites *villae*. Aux côtés des petites cellules inférieures à 10 m de long, ne sont représentés que des bâtiments rectangulaires un peu plus longs (16 à 18 m) qui évoquent à l'image du bâtiment 3C, des fonctions multiples (résidence, cellier/grenier et exploitation agricole). Chacun de ces bâtiments, qu'il faut associer à des annexes pourrait finalement accueillir des groupes familiaux distincts. L'homogénéité des modules et l'existence probable d'un schéma urbain peu ou prou commandé par l'orientation de l'église suggèrent par ailleurs un certain degré de planification. Faut-il en déduire l'existence d'une population dépendant directement du pouvoir de l'église, colons, intendants, forgerons et ministériaux divers ? Il est encore trop tôt pour répondre mais cette perspective d'interprétation peut paraître séduisante car l'agglomération de Pampelune pourrait finalement fonctionner comme un centre domanial dans un secteur de colonisation nouvelle. Le quartier haut occupe de fait une position topographique privilégiée au sein de l'agglomération et pourrait constituer une sorte de *curtis* dotée au sommet de l'éperon d'un sanctuaire officiel dominant une petite cour où s'agencent un grand bâtiment (résidence du desservant et salle de réunion ?), une construction résidentielle associée à des fonctions de stockage (grenier de l'église et maison d'un intendant ?) et une aile de plus petites cellules qui évoquent cette fois-ci des bâtiments de fonction, dont un possible atelier de métallurgie du fer.

Voilà du moins une grille de lecture encore provisoire que les fouilles en cours devront affiner, mais d'ores et déjà le schéma du site-refuge construit à la hâte et caractérisé par une occupation brève de nature quasi-autarcique se révèle inopérant.

On ne sait pas encore dans quelle mesure le cas du Roc de Pampelune peut être ou non généralisé, et l'on comprend mieux la nécessité de multiplier ce type de fouilles difficiles, mais un point important au moins semble désormais acquis. Dans la diversité des établissements perchés de la fin de l'Antiquité, une part d'entre eux relève d'une perspective générale qui nous semble être celle de la transformation des réseaux urbains au cours des V-VIIe s. et de la construction de nouveaux territoires politiques. Entre le rejet des interprétations de nature événementielle héritées de l'historiographie du XIXe s., et des positions plus actuelles considérant le perchement de l'habitat tardo-antique comme un épiphénomène, sinon comme un tropisme archéologique né de sites à priori mieux conservés que dans les zones de plaine, il est encore des voies intermédiaires à explorer. En définitive l'une des difficultés principales tient à ce curieux paradoxe que ces établissements devenus emblématiques par leur aspect perché ont nourri depuis longtemps en Gaule du Sud une littérature spéculative alors même qu'à l'exception récente de Larina dans l'Isère (Portes 2001), aucun d'entre eux n'a jamais été exploré méthodiquement.

C'est une nouvelle strate d'habitats groupés qui commence à être révélée, maillon intermédiaire entre les "agglomérations secondaires" antiques et les villages castraux du Moyen Age, dont il reste à évaluer les formes exactes, les équipements et les fonctions.

Bibliographie

Arnaud 2001 : ARNAUD (P.). – Le village du Mont Bastide (Eze), *In* : ARNAUD (P.), GAZENBEEK (M.) Dir. *Habitat rural antique dans les Alpes-Maritimes, Actes de la table ronde du 22 mars 1999*, Valbonne, Editions APDCA, Antibes, 2001, p.107-131.

Bertoncello, Gazenbeek 1997 : BERTONCELLO (F.), GAZENBEEK (M.). -Dynamique du peuplement en moyenne montagne : le massif des Maures (Var) entre le deuxième Age du Fer et la fin de l'Antiquité, *In* : *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques médiévaux et modernes*, XVIIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Ed. APDCA, Sophia Antipolis, 1997, p.601-619.

Bertoncello 2002 : BERTONCELLO (F.). – Les fouilles de l'habitat perché de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens (Var) : premiers résultats, *XXIIIe Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne*, Arles, 11-13 octobre 2002, AFAM, *Bulletin de liaison*, n°26, 2002, p.25-26

Boixadera et al., 1987 : BOIXADERA (M.), BONIFAY (M.), PELLETIER (J.-P.), RIGOIR (J., et Y.) et RIVET (L.) - L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, p.91-113.

Bonora et al., 1988 : BONORA (E.), FALCETTI (C.), FERRETTI (F.) *et al.*, - Il castrum tardo-antico di S.antonio di Perti, Finale Ligure (Savona) : fasi stratigrafiche e reperti dell'area D. Seconde notizie preliminari sulle campagne di scavo 1982-1987, *Archeologia medievale*, XV, 1988, p.335-396.

Brun 1983 : BRUN (J.-P.). – L'habitat de hauteur de Saint-Estève (Evenos, Var), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVII, 1984, p.16-26.

B.S.R. 1994 : Bilan Scientifique Régional du Languedoc-Roussillon, Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture, Montpellier 1994.

Chapelot, Fossier1980 : CHAPELOT (J.), FOSSIER (R.). - *Le village et la maison au Moyen Age*. Hachette, Bibliothèque d'Archéologie, 1980, 357 p.

Charmasson 1970: CHARMASSON (J.). - Un oppidum du bas empire: Lombren à Vénéjan (Gard), *Archéologia*, 63, 1970, p.54-61.

Constant 2000 : Constant (A.). – Argelès-sur-Mer, Pic Saint-Michel Nord/Ultréra, *In : Bilan Scientifique Régional du Languedoc-Roussillon*, Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture, Montpellier, 2000, p.162-163.

Debord 2000 : DEBORD (A.). – *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Ed. Picard, Espaces Médiévaux, Paris 2000, 238p.

Delaplace 2001 : DELAPLACE (Ch.). – La “ guerre de Provence ” (507-511), un épisode oublié de la domination ostrogothique en occident, *Romanité et cité chrétienne, Mélanges en l'honneur d'Yvette Duval*, Paris : De Boccard, 2001, p.77-89.

Demians d'Archimbaud 1994 : DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., dir. - *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe s.*, DAF, 45, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, 257p.

H.G.L : DEVIC (C.), VAISSETTE (J.). – *Histoire Général de Languedoc*, 2ème éd. revue et augmentée, Toulouse : Privat, 1872-1879.

Durliat 1968: DURLIAT (M.). - Une construction de l'époque de saint Benoît d'Aniane à Argeliers (Hérault). *Revue archéologique de Narbonnaise*, t.1, 1968, p. 233-247.

Février 1978: FEVRIER (P.-A.). - Problème de l'habitat du Midi Méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Age. *Jahrbuch des Römisch-Germanischen zentralmuseums Mainz*, 25. Jahrgang, 1978, 208-249.

Février 1964 : FEVRIER (P.-A.). – Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIVE s., Paris, 1964.

Fiches 2002 : FICHES (J.-L.), (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.13/14, Lattes, 2002, 994p.

Fiches, Mathieu 2002 : FICHES (J.-L.), MATHIEU (V.). – *Ambrussum*, Villetelle (Hérault), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.13, Lattes, 2002, p.521-557.

Fournier 1962 : FOURNIER (G.). - *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le Haut Moyen Age*, Paris : Puf, 1962, 673 p.

Gagnière, Granier 1963 : GAGNIERE (S.), GRANIER (J.). – L'occupation des grottes du IIIe au Ve siècle et les invasions germaniques dans la basse vallée du Rhône, *Provence Historique*, t.13, fasc.53, 1963, p.225-239.

Genty, Schneider 2002 : GENTY (P.-Y.), SCHNEIDER (L.). – *Mormellicum* (Saint-Bauzile de Montmel, Hérault), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.14, Lattes, 2002, p.656-664.

Goury 1997 : GOURY D., - L'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard) : premières acquisitions de la recherche 1990-1994, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, n°30, 1997, p.125-172.

Gouverst 1956 : GOUVERST (J.). – A propos de la civilisation des oppida. L'oppidum de Constantine, commune de Lançon, *Ogam*, VIII-1, 1956, p.51-62.

Gouverst 1958 : GOUVERST (J.). – L'occupation du sol en Provence occidentale, de l'époque préromaine à l'époque barbare. *Actes du 83^e congrès national des Sociétés Savantes*, Aix-en-Provence, 1958, p.39-45

Guyon 2001 : GUYON (J.). – De la ville à la campagne : *In* : Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.) et Garmy (P.) Dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque AGER IV*, Montpellier, 11-14 mars 1998, Editions APDCA, Antibes 2001, p.569-586.

Jacques-Meunié 1951 : JACQUES-MEUNIE (Dj.). – *Greniers-citadelles au Maroc*, Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, t.52, Paris, 1951.

Lejeune 1992 : LEJEUNE (M.), Paillet (J.-L.) (Coll.). – La dédicace nîmoise de *Nertomaros* d'Anduze, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p.90-95.

Mauné 2000 : MAUNE (S.). – *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (II^e siècle av. J.-C.-VI^e siècle ap. J.-C.)*, Archéologie et Histoire romaine Ed. M. Melgoil, Montagnac 2000.

Ode 1998 : ODE (B.). – Château-Porcher et Saint-saturnin, deux forteresses protomédiévales dans le défilé de Donzère. Actes de la 4^{ème} rencontre Rhône-Alpes d'archéologie médiévale, Lyon, janv.1997, pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes, 4, Lyon, 1998.

Ode, Odier 2001 : ODE (B.), ODIOT (T.). – L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IV^e et V^e siècles : *In* : Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.) et Garmy (P.) Dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque AGER IV*, Montpellier, 11-14 mars 1998, Editions APDCA, Antibes 2001, p.225-246.

Pascal 2001 : PASCAL (Y.). — Le site vicarial d'Agonès : approche archéologique. Mémoire de Maîtrise, Montpellier III, 2001.

Pellecuer 2000 : PELLECUER (Ch.), - Sant-Peyre (Gard). Une agglomération tardo-antique de l'arrière-pays languedocien ouverte au commerce méditerranéen *In* : *Justien, Mahomet, Charlemagne. Trois empires dans l'économie médiévale, Les dossiers d'Archéologie*, n°256, sept.2000, p.42.

Pellecuier, Pène 2002 : PELLECUER (Ch.), PENE (J.-M.). – Le Bouquet, Sant-Peyre (Gard), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.14, Lattes, 2002, p.889-902.

Pène 2002a : PENE (J.-M.). – Les Claparèdes et l'oppidum de la Dame de Bruyès, Aigaliers et Baron (Gard), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.14, Lattes, 2002, p.827-844.

Pène 2002b : PENE (J.-M.). – Arlende (Allègre, Gard), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.14, Lattes, 2002, p.863-888.

Pomarède 2002 : POMARADE (H.). – La Jouffe (Montmirat, Gard), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.14, Lattes, 2002, p.670-683.

Porte 2001 : PORTE (P.). – *Le domaine rural de Larina de l'Antiquité tardive au haut Moyen Age (Hières-sur-Amby, Isère)*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence, Aix-Marseille I, 2001, 605p.

Provost et al., 1999 : PROVOST (M.) *et al.*, - *Le Gard, Carte Archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2 vol., Paris 1999, 865p.

Py 1978 : PY (M.). – L'oppidum des Castels à Nages, *XXXVème supplément à Gallia*, Paris, 1978.

Py et al., 1983 : PY (M.), HIERNARD (J.), RICHARD (J.-C.). – Le trésor monétaire de Nages-et-Sologues (Gard), *Trésors monétaires*, V, 1983, p.117-123.

PY 1990 : PY (M.). — *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, coll. Ecole Française de Rome, 2 vol., Rome, 1990, 957 (collection de l'Ecole française de Rome, 131).

Raynaud 1983 : RAYNAUD (Cl.). – Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). Les niveaux du Ve siècle ap.J.-C. sur le chantier central, *Documents d'Archéologie méridionales*, 7, p.11-119.

Raynaud 2002a : RAYNAUD (Cl.). – Lunel-Viel (Hérault), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.13, Lattes, 2002, p.558-571.

Raynaud 2002b : RAYNAUD (Cl.). – Nages, l'agglomération gallo-romaine, *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.14, Lattes, 2002, p.613—625.

Rolland 1951 : ROLLAND (H.). – Fouilles de Saint-Blaise, *3eme supplément à Gallia*, 1951, p.151-267.

Schneider 1997 : SCHNEIDER (L.). - Une *vicaria* languedocienne du Xe siècle : Popian en Biterrois, *Autour de l'An Mil, Annales du Midi*, T.109, n°219-220, Jui./Déc. 1997, p. 401-442.

Schneider, Garcia 1998 : SCHNEIDER (L.), GARCIA (D.), - *Le Lodévois, Carte Archéologique de la Gaule, 34-1, Arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Peret*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, [Diffusion de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme], 1998, 332 p.

Schneider 2001 : SCHNEIDER (L.)., - Oppida et castra tardo-antiques. A propos des établissements de hauteur de Gaule méditerranéenne, *In* : Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.) et Garmy (P.) Dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque AGER IV*, Montpellier, 11-14 mars 1998, Editions APDCA, Antibes 2001, p.433-448

Schneider 2002 : SCHNEIDER (L.), - *Capraria*, Cabrières (Hérault), *In* : J.-L. Fiches (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Rousillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.13, Lattes, 2002, p.261-268.

Schwaller 1981 : SCHWALLER M., - Monnaies d'Aumes (oppidum et environs), *Etudes sur Pézénas et l'Hérault*, 12, 1981 (1), p.31-35.

Trément 2001 : TREMENT (F.). BERATO (J.) (Coll.), BERGER (J.-F.) (Coll.), BERTONCELLO (F.) (Coll.) et al., - Habitat et peuplement en Provence à la fin de l'Antiquité, *In* : Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.) et Garmy (P.) Dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque AGER IV*, Montpellier, 11-14 mars 1998, Editions APDCA, Antibes 2001, p.275-302

Verdin 2001 : VERDIN (Fl.). – L'oppidum de Constantine (Lançon-de-Provence, B.-du-Rh.) : un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'Antiquité Tardive, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 34, 2001, p. XXX

Volpe 2001 : VOLPE (G.). – Les campagnes d'une région d'Italie méridionale à l'époque tardive : l'Apulia, *In* : Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.) et Garmy (P.) Dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque AGER IV*, Montpellier, 11-14 mars 1998, Editions APDCA, Antibes 2001, p.331-356.